



81% des tempêtes se produisent entre l'automne et l'hiver.

La saison des tempêtes hivernales en Europe de 2023-2024 désigne la période d'apparition de cyclones extratropicaux et subtropicaux en Europe qui débute en septembre 2023, jusqu'en août 2024.

A titre d'exemple, les tempêtes de novembre 2023 Ciaran et Domingos ont été dévastatrices. Les dégâts ont été estimés à 1,3 milliard € par les assureurs et les intempéries ont causé au total 517 000 sinistres en France.

La météo est capricieuse entraînant de nombreux changements tout au long des saisons !

La tempête est l'un de ces phénomènes météorologiques.

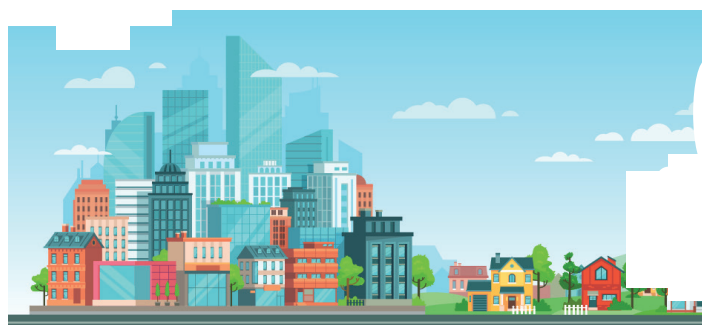
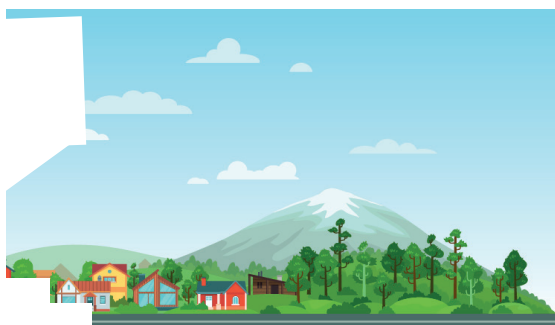
Le nombre des tempêtes sera à la hausse dans les prochaines années, a d'ores et déjà prévenu

le GIEC. Dans plusieurs rapports cette année, les experts climat de l'ONU alertent sur la multiplication des canicules, sécheresses, tempêtes ou encore inondations dévastatrices en raison du **changement climatique**.



La garantie tempête est une garantie dommage qu'il convient de distinguer du régime Catastrophes Naturelles (inondation, séisme, sécheresse,...)

Le nom des tempêtes en 2022-2023

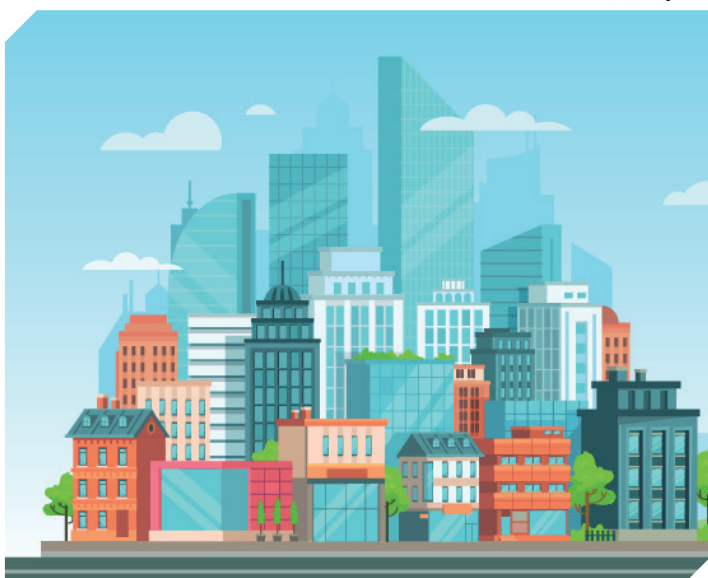


BONUS :

Votre prénom aurait-il été donné à un phénomène météorologique exceptionnel ?

Recherchez si un ouragan porte votre nom

Tapez au moins les trois premières lettres de votre prénom (si celui-ci compte moins de trois lettres, il n'est pas dans la liste).





1. Anticiper les risques !

Voici les points de vigilance pour appréhender au mieux cet évènement et prévenir les risques associés, et ce, en amont d'une tempête :

Vérifier la toiture

La réglementation impose par **décret n°2001-477 du 30 mai 2001** fixant le contenu du carnet d'entretien de l'immeuble que la réfection des toitures y soit stipulée.

De plus, même si légalement, rien ne vous oblige, il est conseillé de souscrire un contrat d'entretien de votre toiture. En effectuant des surveillances régulières sur le toit de la **copropriété**, l'entreprise pourra réaliser un diagnostic complet afin de prévenir des dégradations involontaires et ce afin que la toiture puisse résister au mieux au vent excessif.

Vérifier la cheminée

La cheminée est un élément fragile qui est régulièrement endommagé lors des tempêtes.

S'occuper de son environnement proche

Si la copropriété dispose d'espace vert, il convient de vérifier que les arbres sont entretenus et élagués car ils pourraient devenir un véritable danger.

Se protéger contre ce phénomène, c'est aussi protéger son voisin.



2. Alerte Météo, que faire ?

Les occupants des copropriétés peuvent :

- Consulter régulièrement les bulletins de suivi associés à la carte de Vigilance de Météo France,
- Rentrer les éléments non fixés ou ancrés au sol :
 - Poubelles,
 - Mobilier de jardin,
 - Pots de fleurs,...

Car projetés par le vent, ils pourraient s'avérer dangereux pour les personnes,

- Bloquer et fermer les portails et portillons,
- Se mettre à l'abri dans un bâtiment et surtout n'intervenez pas sur la toiture,
- Sécuriser le bâtiment :
 - Fermer les portes, volets, fenêtres et vélux



3. Agir après une tempête

- Ne JAMAIS toucher aux fils électriques tombés au sol,
- Couper les branches et les arbres qui menacent de s'abattre,
- Évaluer les dégâts et les points dangereux,
- Prendre les mesures conservatoires requises en vue de la préservation du bâtiment (ex : le bâchage de la partie endommagée),
- Déclarer son sinistre auprès de son courtier.




union
industrielle

COURTIER CONSEIL EN ASSURANCES


AG3
COURTAGE

L'assurance responsable

Siège social : 4 rue Scatisse - 30934 Nîmes cedex 9 - www.sada.fr

Société Anonyme de Défense et d'Assurance - Entreprise régie par le Code des Assurances - SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 32 388 700 € - RCS Nîmes B 580 201 127